



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4
T. : 819-879-6661
mrc.info@mrcdessources.com

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, que le ***Règlement numéro 300-2026 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 577 500\$ pour le versement d'une quote-part à la Corporation de développement du Mont-Ham pour la mise à niveau des infrastructures sanitaires et d'eau potable au Parc régional du Mont-Ham***, adopté par le conseil de la MRC des Sources à la séance extraordinaire du 15 juillet 2026, a reçu l'approbation suivante :

Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 28 juillet 2026;

Ce règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources ou sur son site Web <https://mrcdessources.com/> ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce dix-septième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-six (17 août 2026).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier